

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture du concours interne sur titres permettant l'accès au grade de Cadre Socio-Éducatif en date du 1^{er} juillet 2024,

ARRÊTE

Article 1 : Les candidats dont les noms suivent, sont admis à concourir :

Madame Déborah GUSTAVE
Madame Samira EL HABIBI
Madame Lydie RUELLO

Chartres, le 30 août 2024

P/ Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines,
Par délégation, la Responsable du Pôle développement social




Nathalie MEYER